



COMITÉ DE JUSTICE SOCIALE (CJS)

BOURSES 2023-24

«FAIRE LA DIFFÉRENCE» 1 X 1000\$ ET «JE M'IMPLIQUE» 2 X 500\$

Veillez remplir et soumettre ce formulaire aux membres du comité et joindre tous les documents pertinents appuyant votre candidature à l'adjointe administrative du SEPF à lisemartel.sepf@gmail.com au plus tard le 30 novembre 2023.

INFORMATIONS SCOLAIRES

Date: _____ École : _____

Nom et prénom: _____

Niveau(x) impliqué(s) : _____

Projet de classe Projet d'école Projet communautaire

CRITÈRES DE PARTICIPATION

- Le projet est initié par un membre du personnel enseignant.
- Le projet implique un groupe d'élèves.
- La bourse doit soutenir la création ou la poursuite d'un projet de justice sociale contribuant au milieu scolaire et/ou à la communauté.
- La bourse doit être utilisée au plus tard 12 mois après la date d'obtention.**

DÉPENSES AUTORISÉES

- Achat de matériel nécessaire à la mise en œuvre du projet.
- Frais de transport, de nourriture, de location ou toutes autres dépenses relatives au projet.

DÉPENSES NON AUTORISÉES

- Don à un organisme.
- Achat de ressources pédagogiques, de matériel ou d'équipement scolaire.

THÈMES À RESPECTER

Le projet doit cibler un ou plusieurs aspects de justice sociale (veuillez cocher les cases appropriées) :

- Absence de discrimination et de violence / Inclusion
- Développement durable
- Droits et responsabilités
- Égalité / Équité
- Empathie
- Justice
- Respect

PROJET

Veuillez répondre aux points ci-dessous :

1. Titre du projet :

2. Objectifs visés :

3. Description du projet :

4. Impact sur le milieu scolaire et/ou communautaire :

5. Dépenses anticipées (budget préliminaire) :

Nous vous remercions de votre participation et de votre intérêt. Avec votre collaboration et votre dévouement, la **justice sociale** pourra se développer au sein de nos écoles et de notre conseil scolaire.